

Le 17 février s'est éteint  
**M. Yves Méjan**  
Président de la Fédération du Gard pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique du Gard



Elu en juin 2007 à la présidence de la Fédération du Gard pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Gard, Yves Méjan a oeuvré avec passion, au quotidien, pour représenter la fédération et promouvoir la pêche de loisir dans le Gard.

Avec un investissement permanent, une motivation sans faille et un engagement total pour la Fédération de Pêche du Gard, il a su engager celle-ci dans la voie de l'équilibre : équilibre financier, mais aussi équilibre des relations de confiance avec les AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) et les partenaires.

Il a mis en place la mutualisation, qui a permis d'assurer une répartition équilibrée entre les AAPPMA.

L'objectif était double : assurer une répartition équilibrée entre les associations de pêche d'une part, simplifier la gestion comptable d'autre part. La « mutualisation » c'est une répartition égale entre les 25 associations locales de pêche d'un fonds constitué d'un forfait par carte de pêche adulte vendue, auquel s'ajoute une allocation complémentaire qui constitue la cotisation statutaire. Par ce mode de répartition, un soutien est apporté à toutes les associations quelle que soit leur taille ( les plus petites en nombre d'adhérents étant souvent les plus dynamiques et leur secteur le plus fréquenté ) et de donner à toutes les moyens de leurs projets et de leurs ambitions. Si quelques unes ont enregistré quelques pertes, la plupart ont pu, grâce à ce mode de répartition équitable, donner de l'essor à leurs actions. La solidarité départementale a été mise en place.

Dans sa volonté de préserver le milieu aquatique gardois, il a accompagné des actions nombreuses, pour maintenir des rivières saines et poissonneuses pour le présent, mais aussi pour les générations futures : réactualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu Aquatique et la Gestion des Ressources piscicoles du Gard (PDPG), actions de préservation du milieu, développement des Postes PMR (postes de pêche pour les personnes à mobilité réduite), pour ouvrir l'accès au loisir pêche au plus grand nombre...

Homme passionné et engagé, son implication a été constante auprès des partenaires institutionnels et associatifs. Présents dans les réunions de travail, il a souhaité la modernisation de la pêche et soutenu les partenariats, à l'exemple de celui mis en place avec les Offices de Tourisme pour la vente de la carte de pêche par internet, dans les Offices de Tourisme et syndicats d'initiative gardois.

Par ses actions, ses idées novatrices, par sa gentillesse et son dévouement, il restera ancré pour toujours dans la mémoire de la Fédération du Gard pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Gard.

Des nouvelles élections seront mises en place prochainement.